



CSU CAVD

Rapport Annuel 2019 formation Continue

PASQUIER Maxime
12/08/2020

Rapport Annuel de la Formation Continue

Introduction

Contexte

Le CSU Chablais et Alpes Vaudoises a été créé au premier janvier 2019, fusion du service des ambulances du Pays-d'Enhaut et celles du Chablais Vaudois.

Durant cette année de transition, nous faisons part de la démission de la Responsable de Formation du CSU CAVD au 30 juin 2019, Mme BAGAINI Delphine. M. Maxime Pasquier, auparavant référent des étudiants, reprends l'ensemble de la responsabilité de la formation en cours d'année au 01 juillet.

Sur l'ensemble de l'effectif du CSU CAVD, 4 ambulanciers diplômés ont quittés le service, Mme BAGAINI Delphine, M. FOLLONIER Fabrice, M. JAQUET Renaud et M. STERN Emmanuel. En cours d'année, 1 ambulancier a été engagé, M. BERTRAND Yann et M. CARRON Grégoire a terminé son cursus de formation et obtenu son Diplôme d'ambulancier ES à l'ES ASUR. 2 techniciens ambulanciers ont été engagés, Mme FERRARI Valeria et M. PRAZ Dylan. Ces deux collaborateurs ont été engagés durant leurs cursus de formation et poursuivent leur 2^{ème} année à l'école de soins ambulanciers ES ASUR.

Cette année, 6 personnes étaient en cours de formation, s'agissant de :

M. MORAND Lionel (3^{ème} année ES ASUR)
M. PACHE Sébastien (3^{ème} année ES ASUR)
Mme FERRARI Valeria (2^{ème} année ES ASUR)
M. PRAZ Dylan (2^{ème} année ES ASUR)
M. SCONCIA Alexandro (2^{ème} année ES ASUR)
M. BOURDON Olivier (2^{ème} année ES ASUR)

TEAM Formation

Le Responsable Formation travaille en étroite collaboration avec la direction du service et le team formation qui se compose des membres suivants :

- Des praticiens formateurs (deux seront formés en 2020)
- Des étudiants en formation (salariés du CSU CAVD)

Rapport Annuel de la Formation Continue

Base légale

Les prescriptions demandées par l'Inter Association du Sauvetage (IAS) pour les ambulanciers ainsi que les techniciens ambulanciers sont de comptabiliser un minimum de 40 heures de formation continue par année.

C'est pourquoi cette année, nous avons proposé un catalogue de formation aux collaborateurs proposant un total de 46.5 heures pour le personnel diplômé et 44.5 heures pour le personnel technicien ambulancier, ces derniers n'étant pas soumis à l'évaluation des algorithmes de manière sommative. De même, au vu de l'implication quotidienne de l'ensemble du personnel dans des activités de formation, la Direction du service a jugé pertinent d'accorder un forfait annuel de 4 heures à chaque collaborateur. Cela comprend notamment les exercices journaliers avec les étudiants, les colloques hebdomadaires du SMUR, l'intégration et formation initiales de premiers répondants ou la formation de nouveaux médecins SMUR.

Des formations complémentaires peuvent être demandées et motivées par tout collaborateur auprès du Responsable Formation. Cet élément complète le catalogue de formation et supplée les éventuels défauts de planification (vacances, entre autres) pouvant être un frein à l'acquisition des 40 heures de formation recommandées.

Objectifs du plan de formation

Maintenir la collaboration partenaires

La collaboration avec nos partenaires locaux, essentielle pour le maintien des activités de formation, a débouché sur différents axes de travail communs, notamment les aspects spécifiques régionaux (Aérodrome, colonne de secours, Police du Chablais EPOC).

Thèmes théoriques et pratiques

Les formations ont été basées sur des problématiques rencontrées sur des missions réelles, dans un but d'amélioration continue. Des ateliers théorie/pratique associés permettent de revoir et intégrer des connaissances et des compétences spécifiques sous diverses formes. L'objectif de ces ateliers est de garder un ratio étude/pratique cohérent.

Rapport Annuel de la Formation Continue

Objectif qualité des Réanimations

Le CSU CAVD est sensible à la bonne conduite des réanimations, particulièrement sur le terrain. Un Team réanimation analyse de manière systématique l'ensemble de ces PEC, sur de multiples aspects. Il en résulte annuellement, et pour l'ensemble des intervenants ayant effectué ce type de PEC, un approfondissement et une analyse constructive associée.

Plan de formation

Interne

| Dates | Horaires | Thèmes | Groupes | Lieu |
|--------------------------|-----------------------------------|---|---------------------|---------------|
| 14 Mars 2019 | 13h – 16h (3h) | EZ/IO | Selon planification | SDIS Chablais |
| 18 Mai 2019 | 8h – 12h (4h) | Formation SARO | Selon planification | Le Sépey |
| 17 Juin 2019 | 13h-16h (3h) | Evaluation de cas / Analyses réa / Préparation médic. Réa Ped. | Selon planification | SDIS Chablais |
| 23 Septembre 2019 | 14h-17h (3h) FC | Qualité, Analyse de Cas, Présentation de Saniswiss | Selon planification | SDIS Chablais |
| 9 Novembre 2019 | 8h-12h (4h) | Exercice pompier (désincarcération, PEC à l'aérodrome de Bex) | Selon planification | SDIS Chablais |
| | Selon heure de passage (2h) | Evaluation algorithmes | Selon planification | CSU CAVD |
| 9 Décembre 2019 | 13h-16h (3h) | Anaphylaxie, Analyses Réa (Feedback) | Selon planification | SDIS Chablais |

Externe

| Thèmes | Durée | Groupes |
|-------------------------------|-------|------------|
| FC 01 – ES ASUR | 8h15 | Individuel |
| FC à choix – ES ASUR | 8h15 | Individuel |
| Stage perfectionnement | 8h24 | Individuel |

Rapport Annuel de la Formation Continue

Formation 2019

Formation ES ASUR

FC 01 – ES ASUR

Formation continue obligatoire vaudoise.

Sujet : « Tactiques d'intervention »

Durée : 8h15 (1 journée)

Lieu : Ecole ES-ASUR – le Mont-sur-Lausanne

Date : toute l'année

FC à choix – ES ASUR

Formation continue obligatoire vaudoise.

Sujet : Au choix du collaborateur selon le catalogue de formation de l'école ES ASUR

Durée : 8h15 (1 journée)

Lieu : selon la formation choisie

Date : toute l'année

Demandes de formation

Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent faire des demandes de formation en sus des heures proposées par le service. Ces heures sont en plus du plan de formation proposé par le service et sont pour certaines en partie rémunérées (coûts directs uniquement).

Cette année, 7 demandes ont été traitées et acceptées pour différents cours :

| | | |
|--------------------|---|-------------------------------|
| ADANK Catherine | → | Cours AMLS |
| ADANK Catherine | → | FC 45, ES ASUR |
| DECOMBAZ Julien | → | FC 50, ES ASUR |
| MARCONE Stefania | → | Cours AMLS |
| SCHUELLER Myrtille | → | FC 19, ES ASUR |
| KALBOUSSI Laurent | → | Congrès de médecine d'urgence |
| GILIERON Loic | → | FC 10, ES ASUR |
| JAQUET Renaud | → | Tableau bord et indicateurs |
| KUTLU Husnu | → | Symposium Trauma, Sion |

Rapport Annuel de la Formation Continue

Certains ambulanciers suivent en plus des heures allouées par le service des formations à l'externe non rémunérées, sur leurs heures de congé, ce qui explique certains totaux bien supérieures aux 40 heures obligatoires.

Formation partenaires : Police du Chablais EPOC (stages)

Nous avons une collaboration interprofessionnelle dynamique et aboutie. Dans l'objectif de maintenir et développer sans cesse ce lien de travail, de stages ont été organisés auprès de nos partenaires policiers durant toute l'année 2019.

| Nom & Prénom | Date de stage |
|-------------------------|-------------------------|
| BAGAINI Delphine | 22.04.2019 |
| FOLLONIER Fabrice | 19.04.2019 |
| JAQUET Renaud | 29.04.2019 |
| JOLIQVIN Pierre-Olivier | 24.04.2019 |
| PASQUIER Maxime | 11.06.2019 |
| SCONCIA Alexandro | 24.06.2019 |
| STALDER Camille | 01.07.2019 |
| SCHULLER Myrtille | 08.07.2019 |
| ADANK Catherine | 05.07.2019 |
| FARGEAT Véronique | 12.07.2019 |
| MARCONE Stefania | 25.10.2019 |
| GILLIERON Loic | 04.11.2019 |
| MATTHEY Tess | 08.11.2019 |
| RENNA David | 12.08.2019 + 05.09.2019 |
| TORNARE Aurélie | 16.12.2019 |

Rapport Annuel de la Formation Continue

Police du Chablais EPOC (formation BLS provider et refresh)

Parallèlement aux stages ci-dessus, un Team d'instructeurs a pu former (ou reformer) l'ensemble du personnel Policier aux manœuvres BLS durant 7 journées planifiées comme telles :

| | Cours | Date | Horaire | Instructeur 1 | Instructeur 2 |
|---------|------------------|------------|----------|-------------------|-------------------------|
| Janvier | BLS/AED Provider | 07.01.2019 | 8h – 12h | KALBOUSSI Laurent | PACHE Sébastien |
| | BLS/AED Provider | 09.01.2019 | 8h – 12h | SCHULLER Myrtille | JAQUET Renaud |
| | BLS/AED Refresh | 30.01.2019 | 9h – 12h | BAGAINI Delphine | BOURDON Olivier |
| Février | BLS/AED Refresh | 06.02.2019 | 9h – 12h | SCHULLER Myrtille | JOLIQVIN Pierre-Olivier |
| | BLS/AED Refresh | 12.02.2019 | 9h – 12h | BOURDON Olivier | MORAND Lionel |
| | BLS/AED Refresh | 21.02.2019 | 9h – 12h | BAGAINI Delphine | FOLLONIER Fabrice |
| Mars | BLS/AED Refresh | 05.03.2019 | 9h – 12h | FOLLONIER Fabrice | MORAND Lionel |

Colonnes de secours régionales, SARO

En date du 18 mai, une formation inter-partenaires est organisée par le CSU CAVD. Nous collaborons avec les colonnes de secours de Villars, Leysin, des Diablerets et du Pays-d'Enhaut. L'objectif de cette journée est de travailler des techniques de relevages complexes en terrain difficile ainsi que l'harmonisation des pratiques de chacun. 16 collaborateurs ont participé à ces mises en situations pratiques.

Evaluation algorithmes

Chaque année, le Responsable Formation et le médecin conseil procèdent aux évaluations des AMD (Actes Médicaux Délégués). L'évaluation des algorithmes concerne les ambulanciers diplômés. Pour

Rapport Annuel de la Formation Continue

les techniciens ambulanciers ainsi que les étudiants ES2 et ES3, ils ont la possibilité d'être évalués à l'identique des ambulanciers, à but formatif et sans application en autonomie sur le terrain.

L'évaluation est composée d'une évaluation écrite et d'une évaluation orale. L'examen écrit sera reçu par les collaborateurs 2 semaines avant leur passage. L'examen se déroule sous forme d'un e-learning, comprenant 20 questions relatives aux protocoles en vigueur sur le canton VD ainsi que les directives internes du service (seuil d'acquisition à 16/20).

L'examen oral comprend l'analyse d'une situation d'un cas réel. Il se déroule avec la médecin répondante du service et le Responsable Formation. L'objectif de ce passage est une reconnaissance du problème principal, le traitement des menaces vitales, l'application adéquate du ou des protocoles ainsi que l'argumentation des choix stratégiques.

Ces évaluations sont sommatives et en cas de double échec, le médecin conseil, en collaboration avec la Direction prendra, le cas échéant, des dispositions particulières.

En 2019, en raison des multiples changements internes et autres possibilités opérationnelles et de planification, les évaluations ont été décalées en janvier et février 2020 pour l'ensemble des collaborateurs. Chaque ambulancier ayant validé ses algorithmes VD fin 2018 (en novembre et décembre), il y a un écart sensiblement supérieur à 12 mois. Néanmoins, chaque algorithme appliqué durant l'année a fait l'objet d'une analyse par notre médecin conseil.

Propositions d'amélioration

Durant l'année 2019, nous avons accordé un forfait de 4 heures de formation à chaque collaborateur. Ce forfait représente la présence aux colloques hebdomadaires du SMUR, des ateliers pédagogiques quotidiens animés par les collaborateurs, les études de cas, entre autres. Dans un but d'amélioration et suivant les recommandations de la Direction Générale de la Santé, nous projetons parallèlement de mieux structurer ces heures de formation durant les gardes. De ce fait, nous effectuerons au minimum l'approche d'un ou deux thèmes spécifiques à valider par un Team de formation prédéfini. Dans un processus de qualité et d'amélioration des prestations, cet élément nous semble pertinent.

Suite au changement de Responsable de Formation, il n'y a pas eu d'évaluation formelle et qualitative du contenu de la formation 2019. Cet élément sera à reconsidérer pour l'année 2020.

En 2020, il sera impératif de réorganiser la validation du geste de l'intra-osseuse (IZ-IO). Les deux ambulanciers référents en 2019 ont quitté le service en 2019.

Rapport Annuel de la Formation Continue

Bilan du responsable formation (PASQUIER Maxime)

Hormis une collaboratrice ayant effectué 34,5 heures de formation en 2019, tous les collaborateurs arrivent à leur minimum de 40 heures de formation recommandées. Cette personne a fait l'objet de multiples absences maladies et effectuera un complément de formation durant l'année 2020. Pour les autres membres du personnel, aucun complément n'est à prévoir.

Malgré une fusion de deux services et une transition complexe, le service a toujours démontré beaucoup de motivation lors des différentes formations ; cet élément est réjouissant et me conforte sur l'établissement de celles-ci. De plus, le nombre important d'étudiants dans le service participe à apporter une dynamique constructive et stimulante pour l'ensemble du groupe.

Aigle, le 12 Août 2020



Maxime Pasquier
Responsable Formation